

**EXTRAIT
DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE**



ARRETE
Interdisant la circulation
sur le Chemin du Grand Moulin

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ANDILLY,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles **L 2212-1, L 2212-2** et suivants concernant les pouvoirs de police du Maire,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer, dans un but de sécurité publique le **chemin rural du Grand Moulin allant de la rue du Grand Moulin – RD 112 au chemin rue des Sports – chemin du Moulin Neuf,**

Considérant que la circulation des véhicules motorisés et la traversée du territoire communal ne s'en trouveront pas empêchées par ailleurs, compte tenu des autres voies existantes ouvertes à la circulation publique,

Considérant qu'il y a lieu d'interdire la circulation sur le **chemin du Grand Moulin** afin d'assurer une meilleure sécurité des personnes aux abords de l'école maternelle.

ARRETE :

Article 1^{er} : La Circulation des véhicules à moteur est interdite sur le **chemin du Grand Moulin dans les 2 sens.**

Article 2 : Par dérogation aux dispositions de l'article 1^{er}, cette interdiction ne s'applique pas aux véhicules utilisés pour remplir une mission de service public et à ceux utilisé à des fins professionnelles d'exploitation agricole.

.../...

Article 3 : Ces dispositions seront applicables dès la mise en place de la signalisation réglementaire.

Article 4 : Les infractions au présent arrêté municipal seront constatées par procès verbaux et poursuivies conformément à la législation en vigueur.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le commandant du groupement de gendarmerie de Marans,
- Madame la Directrice Générale des Services,
- Monsieur le Responsable des Services Techniques,

sont chargés chacune en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.



Andilly, le 6 mai 2015

**LE MAIRE,
Sylvain FAGOT**

Commune d'Andilly



Source(s): Cadastre 2015 - DGFIP - Cadastre 2015 - DGFIP

Commentaire(s):

Légende :

- | | |
|-----------------------|---------------|
| Parcelles cadastrales | Bâti Cadastre |
| Bâti - Cadastre | Dur |
| Habillage surfaces | Léger |
| Section | Parapet |
| Lieu-dit | Etang, Lac |
| | Cimetière |
| | Piscine |



Echelle : 1/8000 format A4

Date : 6 Mai 2015

Impression Cart'Aunis, outil SIG du Pays d'Aunis